



UNION DES RETRAITÉS DU C.L. PARIS ILE-DE-FRANCE

Immeuble RHIN (BC : 500.11) - 39 avenue de Paris – 94800 VILLEJUIF - TEL : 01 42 95 20 04 – 01 42 95 21 20

[urcl-parisidf@orange.fr](mailto:urcl-parisidf@orange.fr)

[www.urcl-paris-idf.org](http://www.urcl-paris-idf.org) |

## VOYAGES ET SEJOURS EN 2017

Voici la sélection que la Commission Voyages a le plaisir de vous présenter pour 2017. Dans l'ordre du calendrier, les 7 destinations proposées sont les suivantes :

- **AFRIQUE DU SUD** (\*) : du 17 au 28 mars (superbe circuit de Cape Town à Johannesburg avec plusieurs safaris en 4x4 )
- **NAPLES et LA COTE ALMAFITAINE** : fin avril (avec Capri)
- **SARDAIGNE** : du 14 au 20 mai (croisière maritime proposée au printemps 2016, inscriptions closes)
- **CAMPAGNE ANGLAISE** : du 1<sup>er</sup> au 6 juin (Canterberry, Oxford et croisière sur la Tamise).
- **PERIGORD** : du 16 au 23 septembre (séjour touristique et gastronomique).
- **ANDALOUSIE** : du 25 septembre au 2 octobre (circuit découverte de Malaga à Grenade en passant par Séville et Cordoue).
- **OUZBEKISTAN** (\*) : du 6 au 17 octobre (circuit sur les traces des caravanes de la route de la soie : Boukhara, Samarcande et Khiva... ).

Vous trouverez les descriptifs complets et les prix de ces voyages en annexes.

(\*) nombre de places limité

## **A LIRE ATTENTIVEMENT :**

Les inscriptions sont à faire à l'aide des fiches spécifiques des voyageurs ci-jointes (une par voyage) et **à retourner à l'URCL pour le 15 Novembre au plus tard. Pour l'AFRIQUE du SUD, date limite 31 octobre.** Comme les années précédentes, elles se feront selon l'ordre d'arrivée à l'URCL. Bien spécifier, le cas échéant, avec qui vous partagerez votre chambre.

Etre à jour de sa cotisation 2016 est indispensable et pour celles et ceux qui ne sont pas prélevés, joindre à votre inscription le règlement de cotisation 2017.

**Attention, si vous vous inscrivez à plusieurs voyages, merci de nous indiquer votre ordre de préférence en les numérotant.**

Sans message de l'URCL avant le 20 Décembre , vous pourrez considérer votre inscription comme acceptée.

Notamment pour les voyages à l'étranger, notez bien vos noms et prénoms dans l'ordre où ils figurent sur la pièce d'identité que vous utiliserez (risque de non embarquement en cas de différence).

Joindre le chèque d'acompte ou l'autorisation de prélèvement si paiement par CB. Pour bénéficier des assurances attachées au paiement CB, la totalité du voyage -acompte(s) et solde- devra être réglée de cette façon.

Le prix des voyages est forfaitaire, les assurances incluses ne sont donc pas déductibles du prix indiqué.

Après centralisation, l'URCL remettra les fiches aux voyageurs qui assureront le suivi des dossiers : appel du solde et envoi des documents de voyage.

Les annulations doivent être signalées au voyageur le plus vite possible avec une information à l'URCL en même temps. Un surcoût single pourra être appliqué si l'annulation concerne une chambre partagée .

L'accompagnement par une personne actuellement non adhérente à l'URCL partageant votre chambre (parent ou ami) est possible sous réserve d'une adhésion annuelle « membre bienfaiteur » de 30 € (\*). Les chambres individuelles étant en nombre limité, nous conseillons aux personnes intéressées de s'inscrire sans tarder (à noter que selon les destinations, celles-ci sont parfois moins spacieuses).

**NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE  
LE LUNDI DE 10 H A 12 H ET DE 14 H A 16 H  
AU 01 42 95 20 04 (hors vacances scolaires)**

Nous espérons que ces propositions vous séduiront et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Amicales salutations.

**La Commission Voyages**

**(\*) demandes acceptées dans la limite des places disponibles.**

***AVIS DE LA COMMISSION VOYAGES : une bonne condition physique est nécessaire pour l'Afrique du Sud et l'Ouzbékistan.***